

Animateur référent

Agathe PENANT
CETIOM
01.30.79.95.25
penant@cetiom.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
CETIOM
05.46.07.38.28
arjaure@cetiom.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

L'essentiel de la semaine

Les protéagineux d'hiver ont atteint le stade début de floraison. Les insectes à observer pendant la floraison (pucerons, tordeuses et bruches) sont pour l'instant absents des parcelles. Peu de maladies sont signalées, cependant la vigilance doit être maintenue, le temps humide annoncé pour les prochains jours pouvant être favorable à leur développement.

Les protéagineux de printemps sont en moyenne au stade 6-8 feuilles. Le risque thrips et sitone est en grande partie dépassé. Les maladies sont pour l'instant absentes des parcelles de cultures de printemps.

Vous trouverez en annexe de ce BSV une note sur la bruche de la fève et du pois.

Le réseau d'observation

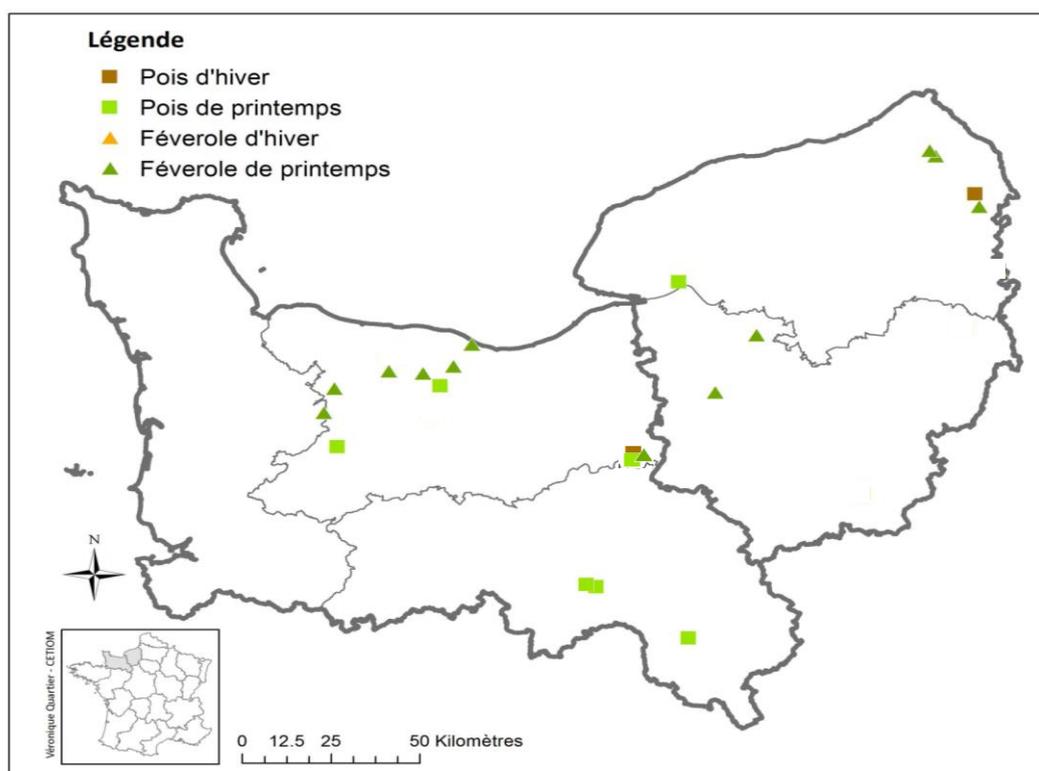
Le réseau se compose actuellement de 28 parcelles, dont 2 parcelles de pois d'hiver, 9 parcelles de pois de printemps, 1 parcelle de féveroles d'hiver et 16 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur les 2 parcelles de pois d'hiver, 7 parcelles de pois de printemps, 1 parcelle de féveroles d'hiver et 12 parcelles de féveroles de printemps.

Le faible nombre de parcelles observées en cultures d'hiver ne permet pas une analyse exhaustive du risque ravageur et maladie sur l'ensemble du territoire normand. Une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

N'hésitez pas à nous envoyer vos observations par email afin qu'elles puissent être intégrées dans l'analyse de risque.

Parcelles observées



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

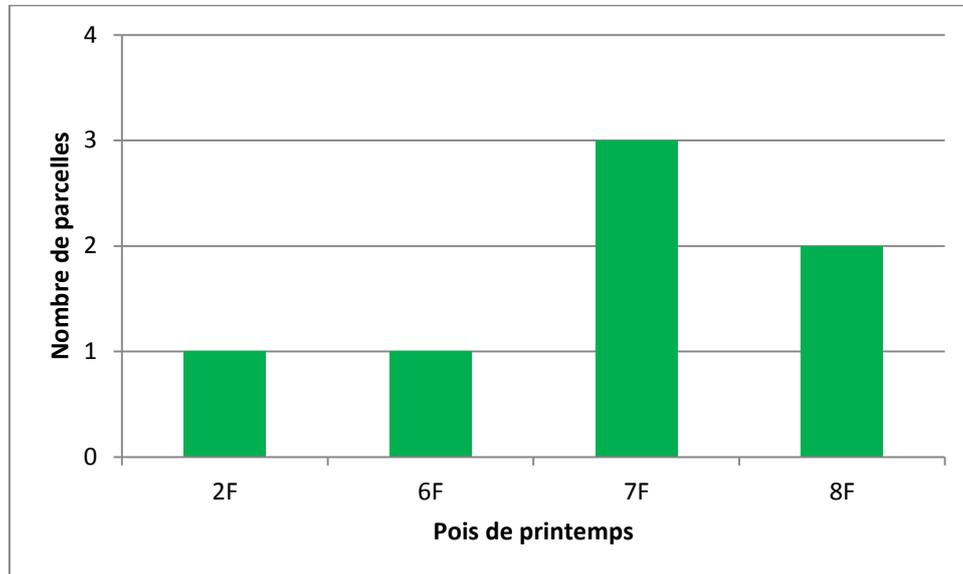
DRAAF Haute et Basse-Normandie, FREDON Haute-Normandie, CA 14, AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 61, CA 76, COOP de Creully, COOP CAPSEINE, GRCETA DE L'EVREUCIN

Pois protéagineux

Stades

Les **pois d'hiver** observés sont au stade début de floraison.

Les **pois de printemps** observés sont entre les stades 2 feuilles et 8 feuilles.



Thrips : à surveiller sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles

Observations

Des thrips ont été observés sur la parcelle au stade 2 feuilles, à une moyenne de 1 thrips par plante.

Les autres parcelles observées ont dépassé la période de risque.



Période de risque

Pois de printemps : la période de risque pour le thrips s'étend de **la levée au stade 6 feuilles**.

Il n'a jamais été observé de dégât de thrips sur le pois d'hiver, ce dernier ayant en général dépassé le stade de sensibilité à la sortie de l'hiver (6 feuilles).

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre **en moyenne un thrips par plante** sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois le thrips, même en grand nombre, n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente liée notamment à de mauvaises conditions climatiques.

Analyse de risque

Le risque est faible sur pois de printemps, une grande partie des parcelles ayant dépassé la période de risque.

Les parcelles de pois de printemps n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles doivent néanmoins continuer à faire l'objet d'une surveillance pour le thrips.

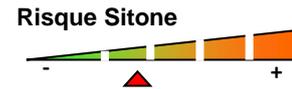
Pour faciliter le dénombrement, vous pouvez utiliser la méthode du sac plastique exposée en annexe du [BSV n°1](#).

La pression sitone diminue

Observations

La présence de sitones a été observée sur 2 parcelles de pois de printemps (note 1 correspondant à 1 à 5 encoches sur les premières feuilles).

La plupart des parcelles observées a dépassé la période de risque.



Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil de nuisibilité

Sur pois, le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles.

Analyse de risque

Les pois d'hiver ont dépassé la période de risque.

Pour les pois de printemps, le nombre de parcelles sur lesquelles des sitones ont été observés a fortement diminué depuis la semaine dernière, une grande partie des parcelles ayant dépassé la période de risque.

Le risque est actuellement faible à moyen.

Les parcelles de pois de printemps n'ayant pas dépassé le stade 6 feuilles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance pour les sitones.

Vous trouverez une description de l'insecte et de son mode d'attaque en annexe du [BSV n°2](#).

Puceron vert : aucune présence signalée

Observations

Les pucerons verts sont pour le moment absents des parcelles de pois observées.

Les pois d'hiver ont néanmoins atteint la période de risque.



Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison à 2-3 semaines après la fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre une **dizaine de pucerons par plante (note 1)** (moyenne sur un comptage de 10*4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible pour les parcelles de pois.

Les parcelles de pois ayant atteint le stade 10 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons verts.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

DRAAF Haute et Basse-Normandie, FREDON Haute-Normandie, CA 14, AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 61, CA 76, COOP de Creully, COOP CAPSEINE, GRCETA DE L'EVREUCIN

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°5](#).

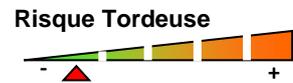
Tordeuse du pois : surveillez son arrivée

Observations

La tordeuse n'est pour l'instant pas signalée sur les parcelles de pois d'hiver.

Les pois de printemps n'ont pas encore atteint la période de risque.

Pensez à installer vos pièges à tordeuse dès le stade 12 feuilles, afin de pouvoir commencer le dénombrement début floraison.



Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Pour les pois d'hiver, le risque est actuellement faible.

Les pièges placés dans les parcelles de pois d'hiver doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez une description de l'insecte et de son mode de piégeage en annexe du [BSV n°4](#).

Autres ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux ont été signalés sur des parcelles de pois de printemps, ainsi que quelques dégâts de limaces.

L'Ascochyte (anciennement Anthracnose) toujours peu présente

Observations

La maladie a été observée sur les parcelles de pois d'hiver, sur la partie inférieure des plantes.

La maladie est absente des parcelles de pois de printemps.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la **sortie hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**
- Sur le pois de printemps, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

La nuisibilité de la maladie s'exprime cependant principalement à partir de la **floraison**.

Analyse de risque

La maladie semble avoir peu progressé depuis la semaine dernière.
Le temps doux et humide favorise le développement de la maladie.

Le risque est moyen sur pois, le temps humide prévu pour les prochains jours pouvant favoriser son développement.

Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°7](#).

Botrytis : à surveiller dès les premières chutes de pétales

Observations

La maladie semble pour l'instant absente des parcelles de pois d'hiver fleuries.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de **la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

Analyse de risque

Le champignon est porté par les pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. On observe alors le développement d'une pourriture grise sur la gousse ; les feuilles et les tiges peuvent également être contaminées par ce même biais.

La maladie se développe par temps humide et des températures supérieures à 18°C.

Le risque actuellement faible sur pois.

Les parcelles de pois d'hiver seront à surveiller dès la chute des premiers pétales et la formation des gousses.

Bactériose : risque faible

Observations

La présence de la maladie a été signalée sur les parcelles de pois d'hiver et quelques parcelles de pois de printemps.



Période de risque

Le pois d'hiver est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, entre février et avril, à partir du stade 5-6 feuilles.

Analyse de risque

Il n'existe pas à ce jour de solution pour cette maladie.

Absence d'autres maladies sur pois

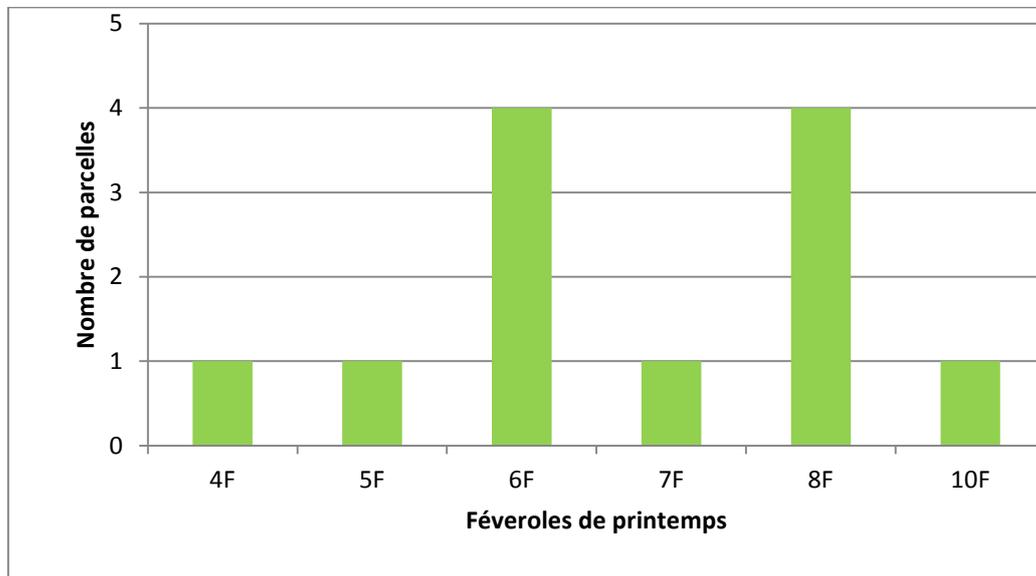
Le mildiou, la rouille et l'oïdium sont absents des parcelles de pois observées.

Féveroles

Stades

Les **féveroles d'hiver** observées sont au stade début de floraison.

Les **féveroles de printemps** observées sont majoritairement entre les stades 6 et 8 feuilles.



La pression sitone diminue



Observations

La présence de sitones est signalée sur 4 parcelles de féveroles de printemps observées cette semaine, au stade 5 et 6 feuilles. Ces parcelles ont atteint la note 3 (plus de 10 morsures par plante sur les premières feuilles).

La plupart des parcelles de féveroles a cependant dépassé la période de risque.

Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil de nuisibilité

Sur féveroles, on peut considérer que le risque devient important lorsque **toutes les feuilles portent des encoches**.

Analyse de risque

Le nombre de parcelles ayant dépassé la période de risque a augmenté depuis la semaine dernière.

Le risque sitone reste élevé pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 6 feuilles.

Ces parcelles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance pour les sitones.

Puceron noir de la fève : pas de présence signalée



Observations

Les pucerons noirs de la fève sont pour le moment absents des parcelles de féveroles observées. Les parcelles de féveroles d'hiver ont cependant atteint la période de risque, ainsi que certaines parcelles de féveroles de printemps.

Période de risque

La période de risque s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible pour les parcelles de féveroles.

Les parcelles de féveroles ayant atteint le stade 10 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°6](#).

Ascochyte (anciennement Anthracnose) toujours peu présente



Observations

La maladie est signalée dans la parcelle de féveroles d'hiver observée, ainsi qu'en dehors du réseau. L'intensité reste cependant modérée.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur féveroles de printemps, à partir de **la floraison**

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible.

Cependant, le temps humide annoncé pour les prochains jours pourrait être favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles d'hiver doivent continuer à être surveillées de près.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°7](#).

Botrytis : une présence qui se confirme

Observations

La maladie a été observée sur la parcelle de féveroles d'hiver suivie, ainsi qu'en dehors du réseau.
Une intensité moyenne est signalée.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur féveroles de printemps, à partir de **la floraison**

Analyse de risque

Le risque est actuellement moyen.

Le temps humide annoncé pour les prochains jours pourrait être favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles d'hiver doivent continuer à être surveillées de près.

La rouille de la féverole est absente pour le moment

Observations

La maladie est absente des parcelles observées.



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de la **mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Analyse de risque

La rouille sur féverole est relativement fréquente et préjudiciable ; elle provoque le dessèchement accéléré des plantes.

Le risque est actuellement faible.

Les parcelles de féveroles en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Absence d'autres maladies sur féveroles

Aucune autre maladie n'a été observée cette semaine sur les féveroles.

Prochain BSV le 13 mai 2015

Annexe

Bruche de la fève et bruche du pois

La bruche de la fève ainsi que celle du pois sont de petits coléoptères d'aspect trapu dont les larves apodes se nourrissent des graines dans les gousses pendant leur croissance.

Long d'environ 4 mm, noirâtre, elles se différencient par la couleur de leurs fémurs : roux pour la bruche de la fève, noirs pour celle du pois.

Les adultes se forment au courant du mois d'août, dans les graines entreposées. La plupart d'entre eux reste immobile jusqu'au printemps suivant. La reprise d'activité intervient fin mai, début juin, période à laquelle la bruche recherche des cultures. Elle se nourrit de pollen et de pétales, et pond sur des gousses. La bruche peut pondre jusqu'à 400 œufs, pondus isolément sur les gousses.

Dix jours plus tard, une larve sort et pénètre dans les gousses – il n'y a pas de phase « baladeuse » ; elle se développe durant quarante à quarante-cinq jours dans une graine. Avant de se nymphoser, elle découpe dans la paroi de la graine un opercule circulaire pour permettre la sortie de l'adulte. Il n'y a qu'un seul individu par graine.

Période de risque :

La période de risque s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm jusqu'à la fin de la floraison**, soit entre mai et juin.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.



Bruche de la fève

L. JUNG - CETIOM



Bruche du pois

INRA